



HAL
open science

Un doctorat en archivistique : comment ? Pour qui ? Pourquoi ?

Charly Jollivet, Margot Georges

► **To cite this version:**

Charly Jollivet, Margot Georges. Un doctorat en archivistique : comment ? Pour qui ? Pourquoi ?. Archiviste ! La lettre de l'association des archivistes français, 2016. hal-02472948

HAL Id: hal-02472948

<https://hal.science/hal-02472948>

Submitted on 11 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un doctorat en archivistique : comment ? Pour qui ? Pourquoi ?

Pour les chercheurs dans l'âme, il est possible de poursuivre en archivistique au-delà du master en s'engageant dans un doctorat. Il s'agit d'un diplôme universitaire à Bac +8 donnant le titre de docteur... mais avant d'en arriver là, on est doctorant et ça peut durer longtemps : il faut avoir un sujet ou répondre à un appel, trouver un directeur de recherche, s'inscrire dans une université, lire, réfléchir, travailler (beaucoup!), communiquer sur ses recherches, écrire (beaucoup aussi!) et un jour il faut songer à soutenir sa thèse. Petit aperçu.

Le doctorat, comment ça marche ?

Le doctorant possède trois statuts. Étudiant, il est inscrit dans une université et suit quelques formations générales organisées par son collège doctoral. Chercheur, il assiste à des séminaires et formations autour de la recherche organisés par l'école doctorale dont il dépend et intègre une équipe de recherche. C'est aussi un être humain qui doit, entre autres, se loger, boire et manger pendant ses trois à six ans de recherche, car oui, une thèse cela se finance. Plusieurs possibilités pour cela : autofinancement, aides extérieures, bourses, allocations, etc. Dans ce périple le doctorant n'est pas seul, la recherche est supervisée par un (ou des) directeur(s) de recherche et par un comité de suivi.

Qu'en est-il pour les doctorants angevins ?

Le doctorant inscrit à l'université d'Angers est affilié au collège doctoral de l'université Nantes-Angers-Le Mans (l'UNAM). Les doctorants en histoire, lettres et langues sont rattachés à l'école doctorale (ou ED) Sociétés, cultures, échanges. Le rattachement devrait se faire par la suite auprès de l'ED Sociétés, temps, territoires qui regroupera historiens, géographes et sociologues et épousera les formes de la ComUE Université-Bretagne-Loire. Côté recherche, le doctorant en archivistique est invité à prendre part aux activités CERHIO (UMR 6258). Il s'agit d'un laboratoire de recherche en histoire regroupant des personnels du CNRS et des universitaires issus des universités d'Angers, Rennes II, Le Mans et Lorient. Soit environ 80 enseignants/chercheurs et 100 doctorants ; 6 chercheurs étant plus spécifiquement affiliés à l'axe « Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information » (ALMA) et à l'équipe FabriNum dont les travaux sont notamment orientés autour des archives. Enfin, les doctorants en archivistique sont encadrés par Patrice Marcilloux, professeur des universités. Un co-encadrement avec Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique, est également possible.

Une thèse en archivistique : sur quoi et où ?

Les thématiques actuelles des recherches en archivistique sont nombreuses : théorie archivistique, histoire des archives et des pratiques professionnelles, diplomatique, histoire des relations internationales en archivistique, usages des archives, demandes sociales autour des archives, écrits du for privé, etc. Les possibilités sont larges et de nombreux autres champs restent à défricher. Différentes possibilités s'offrent donc aux futurs doctorants. Au-delà du sujet, le choix de la mention orientera probablement vers un lieu d'inscription. Ainsi, si une thèse avec la mention histoire voire avec la mention sciences de l'information et de la communication peut se préparer dans différentes écoles ou universités, à notre connaissance, seule l'université d'Angers propose la mention archivistique.

Voici un panel de quelques thèses en cours :

- À l'École des chartes (mention histoire)
 - « La communicabilité des archives publiques depuis la loi de 1979 »
- À l'EHESS (mention histoire)
 - « Une politique pour les archives en France, 1852-1945? Approches méthodologiques, historiographiques et archivistique »
- À Paris 8 (mention sciences de l'information et de la communication)
 - « Les archives orales à l'ère du numérique : la question des usages et de la valorisation d'un patrimoine foisonnant »
- À Lille 3 (mention sciences de l'information et de la communication)
 - « Archives coloniales en péril? La numérisation est-elle une solution pour la sauvegarde d'une mémoire partagée »
- À Angers (mention archivistique)
 - « Archives, archivistique et logiques d'usage dans les territoires issus de la colonie de Madagascar de 1946 à nos jours »
 - « Les archives d'état civil des villes du Sénégal colonial conservées en France : histoire, enjeux et perspectives »
 - « Les archives orales à l'épreuve de l'histoire sociale de l'enseignement supérieur (France, « années 1968 »)
 - « Les chercheurs en laboratoire et leurs archives : étude des représentations dans les sciences du végétal »
 - « La place des archives dans la recherche en sciences médicales en France depuis 1968 »

Pourquoi faire une thèse en archivistique ?

S'il est important qu'une thèse s'insère dans un parcours professionnel, on ne s'y lance pas, aujourd'hui, avec la seule volonté d'évoluer professionnellement car les places sont rares dans le monde universitaire et plus globalement dans l'univers des archives en France où les offres d'emploi pour un docteur, qui plus est en archivistique, sont quasi inexistantes. Pour peu que l'on soit mobile, l'étranger offre cependant quelques perspectives. Un tel projet s'inscrit donc également dans un parcours personnel et peut répondre à des attentes aussi variées que la volonté de développement personnel, le goût pour la recherche, l'envie de porter un regard différent sur son métier ou le fait de chercher à mieux comprendre son environnement.

Depuis 2010, l'offre de formation en archivistique de l'université d'Angers s'est étoffée. La présence de professionnels reconnus et actifs dans le domaine de la recherche suscite l'émergence de projets et attire des doctorants issus de formations diverses. Plus généralement, la recherche en archivistique émerge peu à peu en France : il y a donc encore de nombreuses pistes à explorer et une place pour la réflexion autour des archives et de la profession d'archiviste !



Charly Jollivet

ATER et doctorant en archivistique
Université d'Angers
charly.jollivet@univ-angers.fr



Margot Georges

Doctorante en archivistique
(CERHIO – université d'Angers)
Margot.georges@laposte.net